Quelques objets pré- et protohistoriques de Bakwanga

par M. Maurice BEQUAERT
Attaché au Musée du Congo, Tervuren

I. — Introduction.

La publication récente de la communication faite par le Professeur I. de Magnée à la Société Belge de Géologie, au sujet de la «Présence de Kimberlite dans la zone diamantifère de la Bakwanga (Kasai, Congo Belge)» (1) a dirigé à nouveau l'attention sur Bakwanga, centre minier de la Minière du Bécéka.

Au cours des travaux miniers quelques vestiges d'anciennes activités humaines furent récoltés. Sans doute peut-il être intéressant d'en faire une première étude.

La plupart des objets examinés appartiennent au Musée du Congo, à Tervuren; deux font partie d'une collection privée, en Belgique.

Je crois l'occasion opportune pour rendre hommage à la Direction Supérieure de la Minière du Bécéka, pour le soin qu'elle n'a cessé d'apporter à la récolte et à la conservation des vestiges pré- ou protohistoriques, dont la mise à jour, dans sa concession, lui fut signalée.

C'est grâce à cette sollicitude que le Musée du Congo, à Tervuren, possède quelques vestiges de l'âge de la pierre dans la vallée de la Bushimaie.

Je ne puis non plus omettre de témoigner ici ma reconnaissance à M. L'Arbalestrier, de Marcinelle, dont l'extrême obligeance me mit en mesure d'étudier deux pièces de sa collection.

II. — Objets présentés.

Voici quinze pierres taillées qui semblent appartenir à quelques cultures de l'Age de la pierre taillée.

Une pierre trouée apporte une note plus récente.

Toutes ces antiquités appartiennent aux séries ci-après :

1. — Au Musée de Tervuren :
série des RR.PP. Van Aalst et Vanderyst, S.J.
N°s 14.918 - 14.920 et 14.925;

série Golenvaux : N°s 8.005 - 8 019 et 10.199 ;
série Gustin : N° 1320 ;
série Bequaert : N° 36.480 ;
série Lepersonne : N° 42.167 A ;

2. — Appartenant à M. L'Arbalestrier :
pièces LA1 et LA2.

Toutes ces pièces furent récoltées dans des mines aux environs de Bakwanga.

III. — Circonstances de gisement.

On sait que Bakwanga est un centre occupé par des habitations pour européens, des logements pour ouvriers de couleur, des bâtiments de l'administration, des services sociaux et d'exploitation. Il occupe le sommet d'un plateau qui domine la Bushimaie.

Vers le Nord et l'Est du poste on rencontre quatre exploitations (voir le croquis de situation, carte 1) :

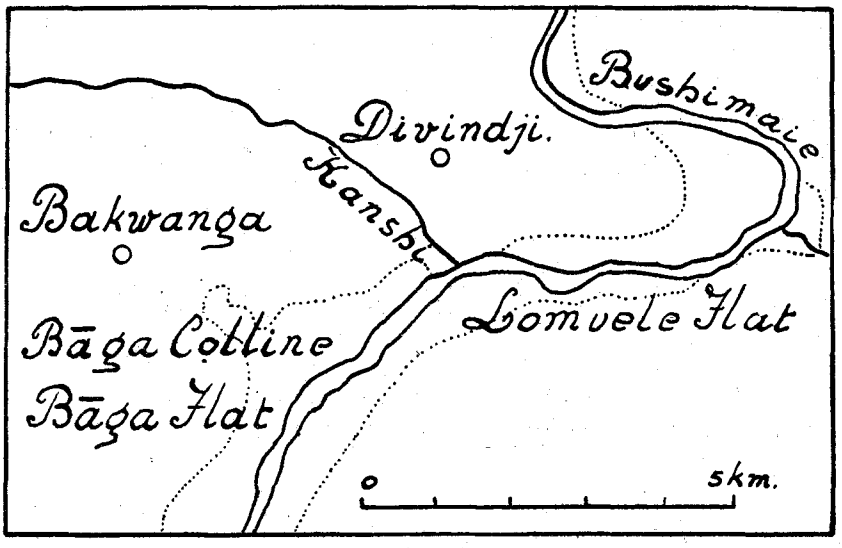

CARTE I. — Croquis de situation.

Bakwanga colline, entaillant la pente orientale du plateau occupé par le poste ;

Bakwanga flat, située en contre-bas. On y extrait le gravier alluvial de la Bushimaie ;

Lomuele flat, située sur la rive droite de la Bushimaie, un peu en aval de Bakwanga flat. On y traite également les graviers alluviaux ;

et Kanshi, ouverte dans les alluviaux du ruisseau de ce nom qui serpente entre les plateaux de Bakwanga et de Divindji.

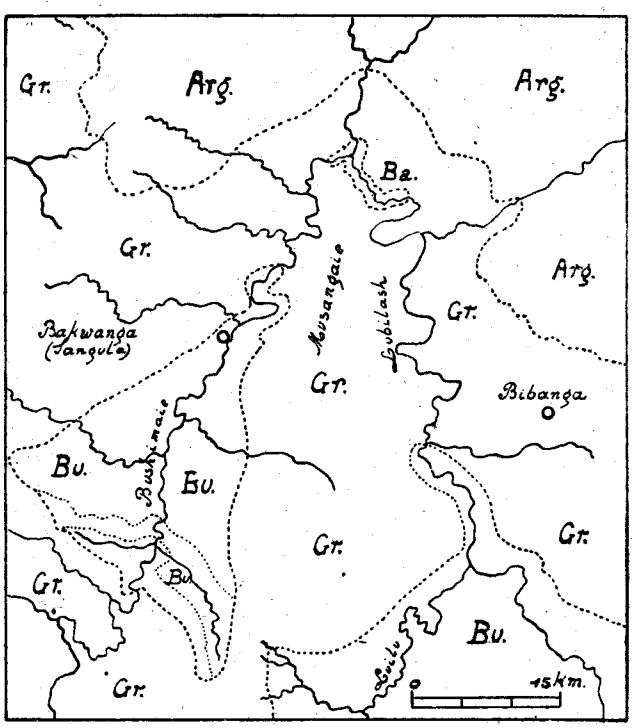

CARTE II. — Croquis géologique de la région de Bakwanga.
Gr. : grès tendre (Lukuga ?).
Arg. : argilites gréseux (Lualaba ?).
Bu. : système de la Bushimaie.
Ba. : roche basique.

Il ne rentre pas dans le cadre de cette communication de décrire la géologie et la minéralogie de ce site extrêmement remarquable (voir carte 2). Il sera cependant intéressant de noter qu'on y rencontre de haut en bas les formations géologiques anciennes suivantes (2), (3), (4), (5) et (6).

1. Grès tendre du Lukuga (?) ;
2. Conglomérat de base ;
3. Couches C 10 ;
4. Couches C 9 ;

3 et 4 appartiennent au système de la Bushimaie (4). C 10 présente des calcaires dolomitiques. Son niveau inférieur est caractérisé par des cherts arrondis et des trainées siliceuses.

5. dans le sous-sol, une pipe de Kimberlite.

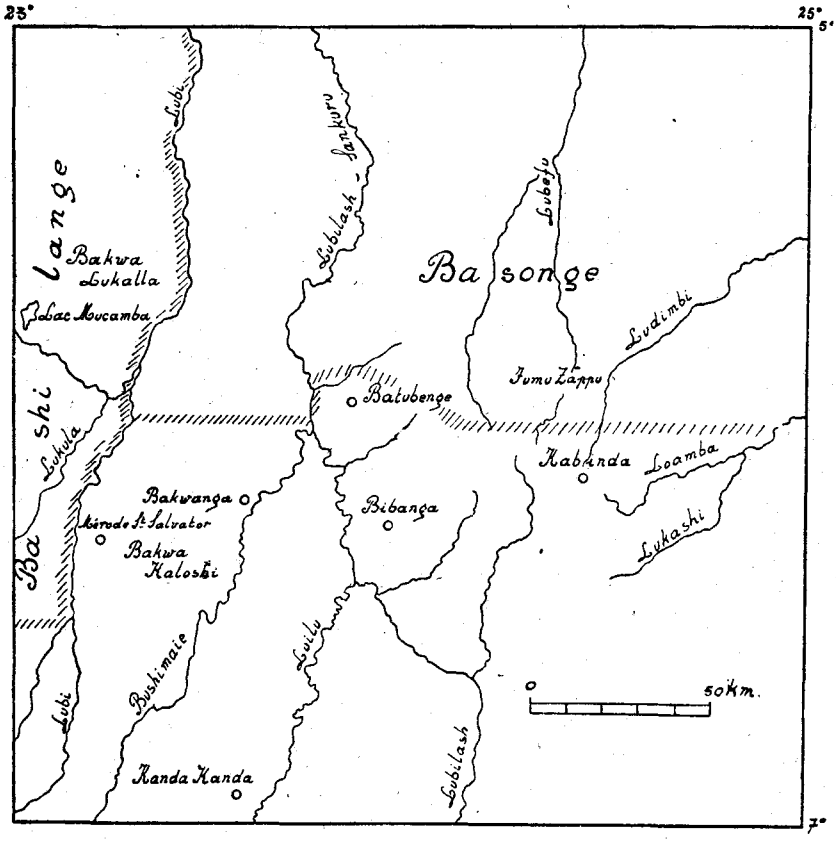

CARTE III. — Confins des Bashilange, Bakwa Kaloshi et Basonge.

Les roches de certaines de ces formations ont été employées par les aborigènes à l'âge de la pierre ; toutes, sauf le conglomérat de base, sont représentées dans le groupe d'outils taillés étudiés.

Le rappel des formations géologiques plus récentes, locales, intéresse également le préhistorien p. c. q. elles ont fourni la majeure partie des objets qui nous occupent (7) et (8).

Ce sont :

A. Les dépôts du plateau de Bakwanga dont ils couvrent le sommet et les pentes. On distingue :

a. une couche de limon sabloneux ou sablo-argileux. Mr Polinard pense qu'elle provient de la désintégration de la couche de grès (formation ancienne 1) — vraisemblablement, les blocs de grès polymorphes rencontrés sur les plateaux ont une origine analogue.

b. Une couche de matériaux pierreux, provenant de la destruction et du déplacement des couches C 10 et C 9 (formations anciennes 3 et 4) ;

B. Les dépôts des fonds des vallées de la Bushimaie et de la Kanshi :

c. le bas de la couche de limon sabloneux désigné par a (dans la vallée de la Kanshi, où elle est colorée en brun rougeâtre, couche C') ;

d. une mince couche de sable, observée dans la vallée de la Kanshi ;

e. une couche de gravier ;

f. une couche d'argile bleue ;

C. D'un intérêt particulier pour le préhistorien sont les accumulations locales continues et discontinues de cailloux roulés qui s'observent dans la masse disloquée b., qui forme le substrat supérieur du plateau de Bakwanga, au Sud de la Kanshi.

Au Nord de la Kanshi, dominant de quelques mètres le niveau de la plaine alluviale de la Bushimaie il y a des accumulations de cailloux roulés déposées en terrasses régulières et atteignant plusieurs mètres d'épaisseur (7).

Il est établi que, bien avant l'ouverture des mines de Bakwanga, des pierres taillées se rencontraient, çà et là, sur les pentes du plateau de Sangula, dénommé plus tard plateau de Bakwanga.

Cela ressort de la trouvaille d'une pointe de pierre, faite par l'Ingr. Kostka, entre le 8 et le 17 novembre 1909, entre Sangula et la Bushimaie.

La pièce 1320 que voici, fut récoltée vers 1909 - 1910 par le Commissaire Général Gustin, « sur la route de Masangaie à Sangula, au delà de la Buchimai ».

Vers 1930, Mr. Golenvaux semble avoir constaté la présence, au sommet du plateau de Bakwanga (il écrit Kapuanga) de pierres taillées gisant à fleur de terre. Il s'agit vraisemblablement des Nos 8.012 et 8.013 que voici. Mais, à cette époque les travaux miniers étaient déjà en cours. Le sol même qui constitue la couverture de la pente orientale du plateau a fourni la pierre taillée no 36.480. Malheuresement on ne sait pas si elle gisait dans la couche a, b ou c.

L'examen assez détaillé des couches superficielles de la vallée de la Kanshi, que j'eus l'occasion de faire, le 3 juillet 1939, me permit de reconnaître avec une grande vraisemblance le gisement de la pointe no 42.167 A·

Je pense qu'elle a dû être retirée de la couche c. La pièce me paraît colorée comme cette couche et nous savons qu'elle a été récoltée dans la mine de Kanshi.

Cependant ce sont les dépôts alluviaux de Bakwanga flat et de Lomuele flat qui ont fourni la majeure partie des pièces que voici.

Il n'est pas possible de spécifier si les pièces ont été récoltées au contact de c et e ou bien en e, la plupart ayant été récoltées sur les tailings. Proviennent donc des tailings de Bakwanga flat, les N°s 8.014, 8.016, 8.019.
Proviennent des tailings de Lomuele flat, les N°s 8.005; 8.006, 8.007, 8.010, 10.199.
L'origine des pièces 14.924, L A1 et L A2 n'est pas indiquée. Il est fort probable que les deux dernières ou la première du moins ont été récoltées dans la couche a.

Il me reste à signaler la présence dans certaines couches, relativement profondes, de poteries. J'eus l'occasion d'indaguer sur place, dans la mine de Kanshi, au sujet du gisement de la poterie 38.623. Cette pièce fut retirée par les ouvriers de la partie supérieure de la couche f. Il s'agit vraisemblablement d'un enfouissement intentionnel. Toutefois il ne faut pas à priori écarter l'idée que la poterie ait appartenu à une culture de l'âge de la pierre local. Pour le présent je m'abstiens d'étudier cette pièce.

IV. — Description des pierres taillées.

Elles se présentent avec certains caractères morphologiques qui permettent de les grouper d'une manière rationnelle en se servant de la valeur plus ou moins grande des rapports de la longueur à la largeur, et de la longueur à l'épaisseur de chacune.
La pièce 42.167 A (Planche I, au bas).
L/l et L/e ont respectivement pour valeur 3,40 et 7,26.
C'est une pointe élancée, un peu asymétrique en vue de face comme de profil. Les deux faces sont convexes.

Le talon se termine par une facette plane. Les bords dessinent des courbes très continues vers la pointe, un peu sinueuses latéralement et vers le bas. Les deux faces sont couvertes par une résille irrégulière dessinée par les petites crêtes qui limitent les conchoïdes négatives de taille, petites, tantôt plus étroites, tantôt plus allongées, parfois arrêtées à un petit ressaut orienté plus ou moins dans le sens de la longueur de la pointe. La pièce présente ses arêtes et ses surfaces latérales vives ; l'extrémité a été brisée sur quelques millimètres de hauteur. Avant le bris les dimensions principales mesuraient respectivement 109, 32 et 15 mm. ; le poids est de 40 gr. Le matériau employé pour la taille de cette pointe est du grès rouge brun.

Cette pièce peut s'interprêter comme une pointe de sagaie. Elle est assez semblable à la pièce présentée par Mr. Mortelmans, en 1946, au Congrès de Géologie de Bruxelles ; elle est figurée dans le compte-rendu sous le n° 23 et provient de Lupemba I (9).
Pièces L A1, 8.005, 8.007 et 10.199, 8.016, 8.013, 8.012, 8.006 et 14.924 (Planches II, III, IV, V, I, VI, VII, VIII).

Elles se caractérisent par des valeurs des rapports L/l et L/e comprises respectivement entre 2.87 et 2.40 et 5.95 et 2.99.

Toutes sont taillées sur les deux faces et présentent généralement la forme de fuseaux asymétriques.

Une pièce, L A1, se termine par une espèce de coupant allongé et aplati (Planche II).

Une autre, 14.924, est relativement épaisse (Planche VII). On note une certaine diversité dans les roches mises en œuvre. L'état de conservation varie également. Les principales particularités des objets de ce groupe sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Spécification	En mm.			L/l	L/e	Poids grs.	Matériau	État de conservation	Planches
	L	l	e						
LA 1	244	85	41	2.87	5.95	666	calcaire silicifié	non roulé pas de patine	II
8.005	146	55	28	2.65	5.84	195	idem	usé ; patine luisante	III
8.007	116	48	25	2.41	4.64	160	grès	roulé - pas de patine	IV
10.199	102	45	24	2.26	4.25	111	?	usé ; patine	V
8.016	97	35	23	2 77	4.21	80	grès	idem	VI
8.013	89	35	25	2.54	3.56	69	chert de la Bushimaie	non roulé pas de patine	I
8.012	82	34	23	2.41	3.56	51	idem	idem	VII
8.006	106	44	30	2.40	3.53	121	calcaire silicifié	un peu usé	VI
14.924	98	39	33	2.51	2.99	135	idem	non roulé pas de patine	VIII

L'interprétation de ces pièces, hormis la dernière, semble assez évidente. C'étaient des lames coupantes encastrées dans un manche de bois. Toutes, sauf la dernière, étaient des outils à couper et se présentaient comme les haches, actuellement encore entre les mains des indigènes.

Ce type de pierre taillée est banal dans le Sangoan.

Quant à la dernière, le n° 14.924, elle paraît mieux convenir comme armature d'un outil aratoire : une houe.

Pièce 1.320 ; L/l = 2.02 L/e = 3.50 ; (Planche VIII, en haut).

C'est un biface, taillé par enlèvement de gros éclats allongés. Il semble que la taille ne fut pas achevée vers la pointe. La pièce ne présente pas de retouches sur les arêtes latérales. Le talon montre une facette non préparée.

La longueur, largeur et épaisseur mesurent respectivement 87, 43 et 28 mm. La pièce pèse 96 gr. Elle fut façonnée dans une roche siliceuse ancienne. Peut-être s'agit-il d'un échantillon du substrat au système de la Bushimaie. Elle ne semble pas avoir été roulée. La figure présente une fente découpée dans la pièce en vue du prélèvement d'un échantillon de la roche. La pièce 1.320 présente une grande analogie avec la pièce b2, décrite dans une publication récente du Musée de Tervuren (10). Cette pièce provient de Luluabourg-St-Joseph et fut interprétée comme une lame de ciseau ; 1.320 peut s'interpréter de même.

Pièce 8.014 ; L/l = 1.65 ; L/e = 2.53 (Planche VII, en bas).

C'est un petit biface, extrêmement trapu. Il est taillé sur la majeure partie des deux faces, mais a gardé, au talon, le cortex. Les arêtes latérales sont assez tourmentées en plan et en profil.

Cet objet mesure 66 mm. de longueur, 40 mm. de largeur et 26 mm. d'épaisseur ; il pèse 70 gr.

La nature de la roche n'a pas été déterminée.

La pièce est assez bien conservée, mais fut usée par des agents naturels. Elle présente une belle patine luisante.

Cette pointe semble mériter le nom de pointe à main ; elle semble en effet conçue pour être maniée tenue entre le pouce et l'index de la main droite, le talon butant contre le bout du grand doigt replié dans le creux de la main.

Ce type d'outil semble se rencontrer assez rarement dans le Sangoan de l'entre Lulua-Lubi (11).

Pièce 8.019 ; L/l = 1.64 ; L/e = 3.85 (Planche IX, en haut).

C'est une pointe ovale irrégulière, extrêmement large. Elle est taillée sur la majeure partie des deux faces dont l'une est sensiblement plus

convexe que l'autre. L'allure des arêtes latérales semble avoir été assez régulière. La taille paraît avoir été faite avec un certain soin ; une seule surface d'éclatement s'observe sur la face A, à gauche vers le talon. Comme dimensions principales on peut noter 77, 47 et 20 mm. La pièce pèse 85 gr.

La nature de la roche ne fut pas déterminée. Toutes les arêtes sont adoucies et une belle patine luisante couvre toute la pièce.

Cette large pointe ne paraît pas comparable à des outils de pierre du Sangoan local.

Elle semble plutôt avoir des affinités avec la petite série de pièces décrite sommairement par l'abbé H. Breuil en 1944 (12). Le savant français dirigeait l'attention sur deux pièces de Bibanga. C'étaient de petits bifaces ovales, de technique de taille rappelant l'Acheuléen, terminés à un bout en ciseau. Leurs dimensions étaient inférieures à celles des pièces de l'Acheuléen et du Stellenbosch ; elles étaient assez émoussées. Ces pièces représentaient une industrie des graviers du plateau du Kasaï et étaient dites appartenir au Kalinien.

Nous regrettons ne pas pouvoir, faute de plus amples détails, pousser ici la comparaison plus à fond.

Nous nous bornerons à présumer que la pièce 8.019 appartient au Kalinien de Breuil.

La pièce 8.019 pourrait s'interpréter comme lame de hache, d'un type plus fruste que celui de la série L A1 14.924.

Pièce 36.480 ; L/l = 1.90 ; L/e = 4.13 (Planche V, en bas).

C'est une lame taillée et retouchée sur une face (A) et simplement taillée sur l'autre face.

Sur la première face se développe, un peu tourmentée, une crête longitudinale sur laquelle s'appuient deux crêtes secondaires. Le bord latéral de gauche et le bout supérieur de la face (A) portent les marques d'une fine retaille ; ce sont, sur le bord de la pièce, de petits plis, sur le bout, des denticules.

Sur la face opposée, cet about présente une surface creuse non retouchée.

Longueur, largeur et épaisseur sont respectivement de 95, 50 et 23 mm. ; le poids est de 100 gr.

La pièce fut tirée de grès polymorphe.

On connaît le ciseau gouge de Kalumbay-Sofue présenté par Mr. Mortelmans (13). Le pays des Bashilange en a fourni un autre, le

nº 36.196 (14). Mais ces deux objets offrent peu de similitude avec la lame qui nous occupe. Nous préférons faire le rapprochement avec deux pièces, munies de denticules sur les tranchants, et de dimensions telles qu'il ne semble pas possible de les interpréter comme des pointes de flèches.

La première fut publiée par Polinard (15) ; elle provient de la Masamba (fig. 1).

La seconde est une pièce, remise par le R. P. Peeters, Scheutiste, au Musée de Tervuren. Elle porte le nº 43.074 et provient du Mambankala, gîte sur plateau (fig. 2).

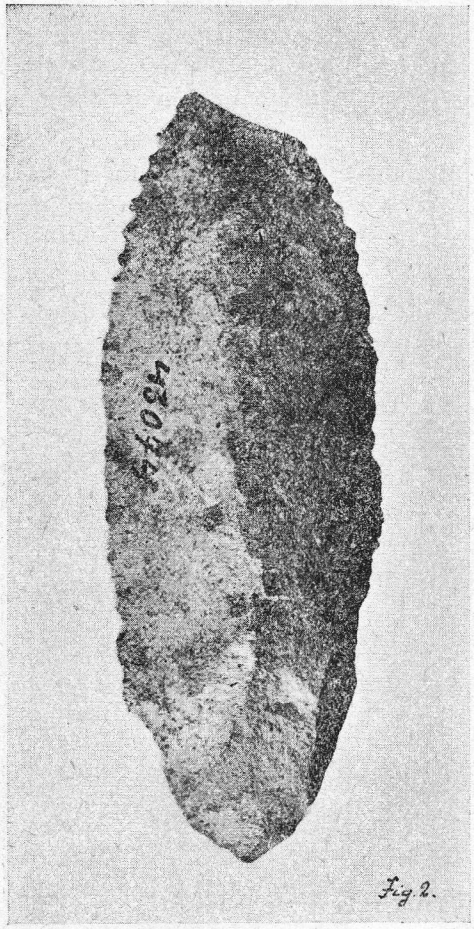

Voici quelques caractéristiques des trois pièces qui nous occupent :

Spécification	En mm.			L/l	L/e	Poids gr.	Matériau	État de conservation	Fig.
	L	l	e						
36.480	95	50	23	1.90	4.13	100	grès	non roulé pas de patine	
Masamba	85	50	12	4.25	7.08	—	grès silicifié polymorphe	semble pas ou peu roulé	1
43.074	158	54	22	2.92	7.18	176			2

Pour le présent il n'est pas possible de présenter une interprétation de ces curieuses pièces.

Pièce 8.010 : (Planche IX, en bas).

C'est un éclat relativement épais dont la projection peut s'inscrire dans un rectangle mesurant 37 mm. de hauteur sur 45 mm. de largeur. La face supérieure (A) est lisse, c'est la surface négative d'éclatement ; un peu de cortex y adhère vers le rebord inférieur de droite. La face opposée (B) a été en partie taillée.

L'intérêt particulier de cet objet réside dans le rebord supérieur. Celui-ci montre deux creux séparés par une large dent et se relevant respectivement vers la droite et la gauche.

Les sections verticales D et E montrent comment le rebord de ces creux a été aménagé comme taillant. Ce taillant fut réalisé par des retouches fines toutes situées dans la face supérieure (A). Les flancs du mamelon central et des demis renflements latéraux présentent des retouches de même nature.

L'épaisseur maxima de cette pièce est de 10 mm. ; elle pèse 25 gr.

Cet objet est un peu roulé et couvert d'une belle patine luisante.

La nature de la roche constituante n'a pas été déterminée.

Il semble bien que la pièce 8.010 soit une sorte de racloir conçu pour quelque usage particulier.

Nous ne connaissons pas de pierre taillée du bassin du Kasaï qui puisse être comparée à cet outil si particulier.

V. Considérations relatives à ces pierres taillées

A. Elles ont été présentées en groupe suivant certains caractères morphologiques marqués ; on peut résumer ce classement en distinguant six types.

1. La pointe allongée légère, présumée pointe de sagaie : 42.167 A ;
2. Les lames bifaces, assez étroites, interprétées comme garnitures de haches : LA1, 8.005, 8.007, 10.199, 8.016, 8.013, 8.012, 8.006 et 14.924 ;

2bis. 8.019 — Lame biface, assez large ;

3. La lame de gouge : 1.320 (non achevée) ;
4. La pointe à la main : 8.014 ;
5. La lame à tranchant denticulé : 36.480 ;
6. Le grattoir à tranchant denté : 8.010.

B. Groupant les objets envisagés suivant leur état de conservation, on peut former 4 groupes :

a. sans usure ni patine : LA1, 8.012, 8.013, 14.924, 36.480 et 42.167A ;
b. avec légère usure, sans patine : 1 320 et 8.006 ;
c. usés, sans patine : 8.007 ;
d. usés et garnis d'une patine : 8.005, 8.010, 8.014, 8.016, 8.019 et 10.199.

C. De ce groupement on pourrait rapprocher un groupement par gîtes :
ax. sur le plateau :
en surface — 1.320, 8.012, 8.013 ;
en profondeur — 36.480, 42.167A ;
bx. dans les alluvions — 8.005, 8.010, 8.014, 8.016, 8.019, 10.199, 8.007 ;
cx. de gisement inconnu — LA1, 14.924.

Rapprochant C. de B. il semble admissible de supposer que LA1 et 14.924 proviennent du plateau.

D. On peut se demander s'il y a moyen de distinguer dans le matériel étudié des groupes culturels distincts ?

Une telle question ne saurait être traitée actuellement que d'une manière tout-à-fait préliminaire, étant donné le petit nombre d'objets examinés.

Rapprochant les trois classements antérieurs on remarque trois groupes :

I. Un groupe d'objets, rencontrés dans les gîtes de hauteur et non roulés, non garnis d'une patine.
Ce sont les n° 42.167A, pointe allongée et le n° 36.480, lame à tranchant denticulé ;

II. Un groupe d'objets, rencontrés dans les alluvions, roulés et garnis d'une patine.
Ce sont les N°s 8.019, biface ovale large, à réminiscences acheuléennes; le n° 8.010, grattoir à tranchant denté et le n° 8.014, présumé pointe à main.

III. Un groupe de pièces de dimensions et d'état physique variés. Ils présentent un type banal dans les industries de la pierre taillée du bassin du Congo.
Ce sont des lames de haches ou de gouge : LA1, 8.005, 8.007, 10.199, 8.016, 8.013, 8.012, 8.006, 14.924 et 1.320.
La pièce 8.010 rencontrée dans les mêmes circonstances que celles du groupe C demeure isolée.

Ceci conduit à l'essai suivant de classification, dans le système actuellement en vigueur .

Pièce n° 36.480 peut être dans le Tshitolien ;
Pièce n° 42.167A dans le Lupembien ou Sangoan supérieur ;
Pièces n^os LA1, 8.005, 8.007, 10,199, 8.016, 8.013, 8.012, 8.006, 14.924, 8.014 et 1.320 dans le Sangoan.
Pièce n° 8.019 dans le Kalinien inférieur.
La pièce 8.010 est réservée.

VI. Pierre trouée L A 2 (Planche X).

Elle a la forme d'une masse ovoïde irrégulière dont les axes principaux mesurent respectivement 118, 89 et 65 mm. La surface latérale est

arrondie aux extrémités, moins continue vers le dessus et le dessous (voir Pl. X, Fig. du bas).

Un canal, évasé aux extrémités, traverse la pièce dans le sens du petit axe ; ses parois lisses sont assimilables à deux surfaces de troncs de cône ayant une base commune ; celle-ci dessine une gorge irrégulière dont les diamètres le plus grand et plus petit ont respectivement 45 et 38 mm. de longueur.

Extérieurement la pièce présente un grand nombre de petites cavités ; elle pèse 1.419 kg. et fut façonnée dans de l'hématite.

Les circonstances de récolte de la pierre trouée L A 2 ne sont pas connues.

VII. Considérations relatives à la pierre trouée L A 2.

Le poids et les formes de la pierre trouée LA2 peuvent justifier son interprétation comme tête de massue.

On remarque que l'usage de massues dans la région est un fait ethnographique établi.

Les premiers explorateurs du pays ont noté l'emploi de cette arme ; plus tard, un haut fonctionnaire de la Colonie fournit à nouveau des précisions.

Enfin la section d'Ethnographie du Musée de Tervuren conserve trois massues qui proviennent du bassin du Sankuru.

Voici un résumé des observations de Pogge, von Wissmann et du Commissaire Général Gustin.

Pogge et von Wissmann remarquent, le 26 décembre 1881, des massues de bois rouge, fort lourdes entre les mains des guerriers Bakwa-Lukulla, du groupe des Bena-Luntu. C'étaient des Bashilangé's restés jusqu'alors à l'écart des influences venant de l'Angola (16). Le 3 mars 1882 les deux voyageurs assistent chez les Bassonge du chef Fumu Zappu, à des danses de caractère. Un des numéros présentés consistait dans un simulacre de combat à la massue (17).

von Wissmann, se dirigeant de Luluabourg sur la Bushimaie, prit, le 6 juin 1886, comme guide, un notable de la tribut des Bakwa-Kaloshi (Balubas occidentaux), établie sur le versant occidental de la vallée de la Bushimaie, à hauteur du parallèle passant par le Bakwanga moderne.

von Wissmann nota que son guide, de même que tous les guerriers Bakwa-Kaloshi avaient la massue comme arme préférée (18). Les archives du Congo Belge nous ont conservé une lettre du Commissaire Général Gustin au Gouverneur Général dans laquelle il lui apprend que les indigènes, établis aux abords du confluent de la Bushimaie et du Sankuru ont des massues qu'ils appellent Mokono. Ce sont des bâtons terminés par une souche arrondie et légèrement recourbée (Carte 3).

Grâce à l'extrême obligeance du Dr. Fr. M. Olbrechts, Directeur du Musée du Congo Belge, à Tervuren,et à l'amabilité du Dr. A. Maesen, Conservateur de la Section d'Ethnographie de cet Institut, je puis vous montrer trois massues : une première provient du pays des Bassonge (n° 6.575) (Fig. 3a) . En voici deux autres dont la provenance est moins bien connue ; elles furent récoltées dans le Sankuru (N°s 16.908, 31.162) (Fig. 3, b, c) .

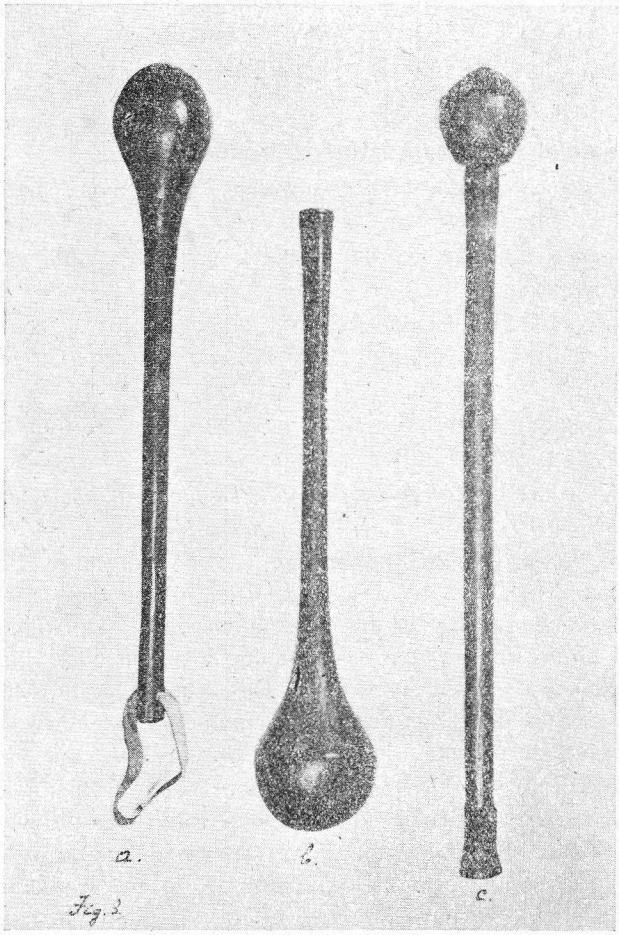

L'usage de massues comme arme de jet chez les Sappo-Sap a été noté par Vandevelde (19) .

Toutes ces données établissent à suffisance que la massue légère, à tête de bois, était autrefois en usage dans la région où Bakwanga est situé de nos jours.

Quant à l'âge qu'il faut attribuer à la pierre trouée LA2, nous ne saurions rien dire. Nous constatons simplement que le complexe «polissoir-hache polie-pierre trouée» se rencontre à 290 km. vers l'Ouest (Maie-Munene). Peut-être avons nous ici un objet apparenté à l'influence néolithique soudanaise qui se décèle aux abords de Maie-Munene et de Luxico.

Il ne faut donc pas exclure à priori l'hypothèse du synchronisme de l'objet LA2 et de l'âge de la pierre taillée local.

Pl. I.

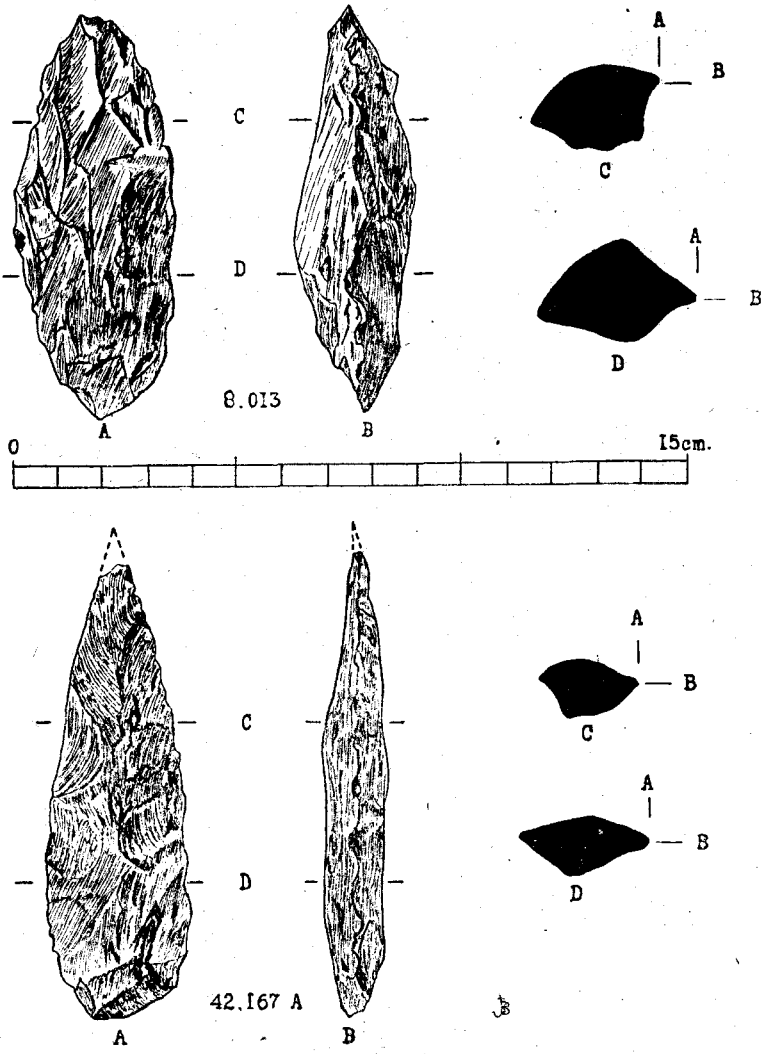

Pl. II

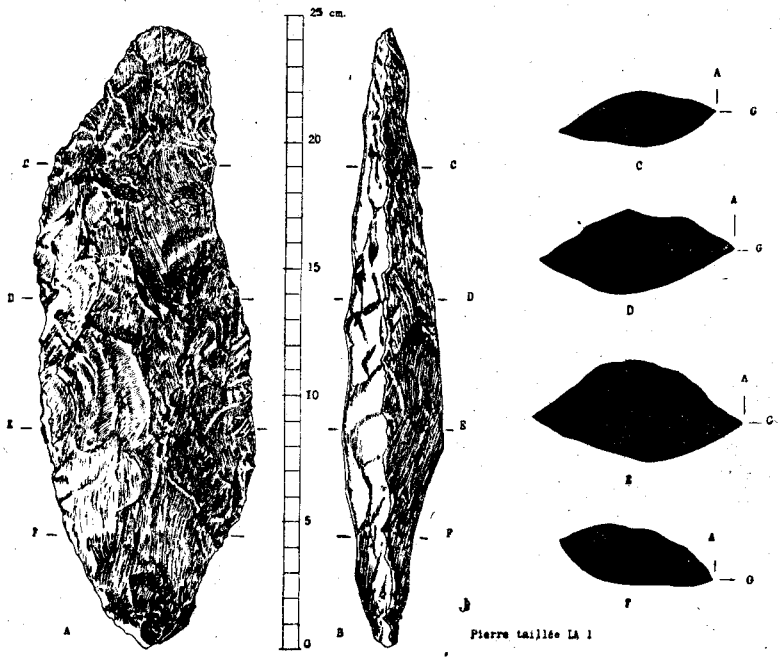

Pl. III.

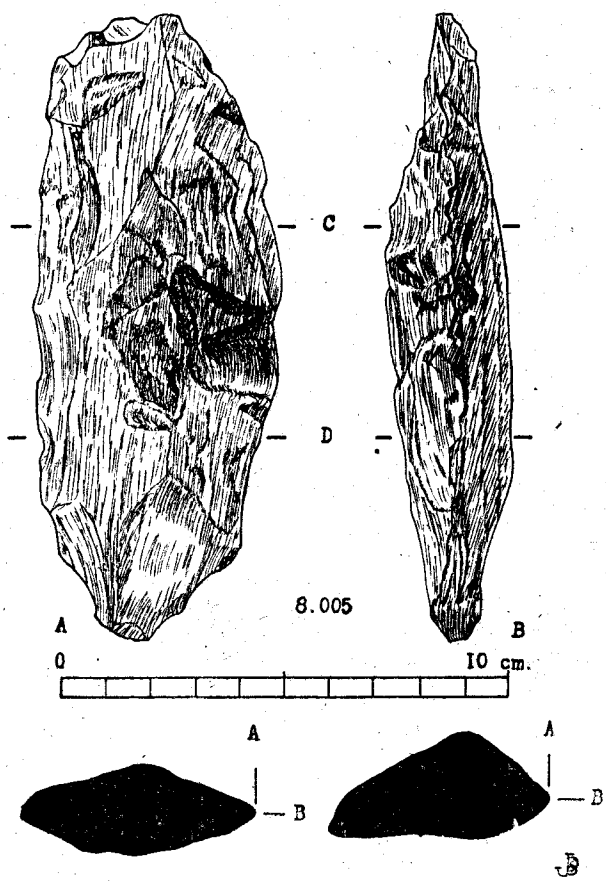

Pl. IV.

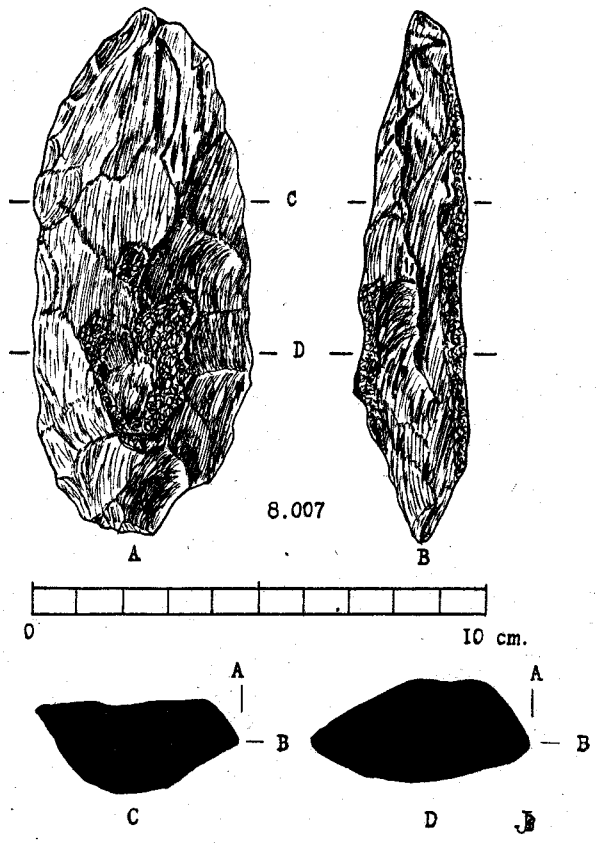

Pl. V.

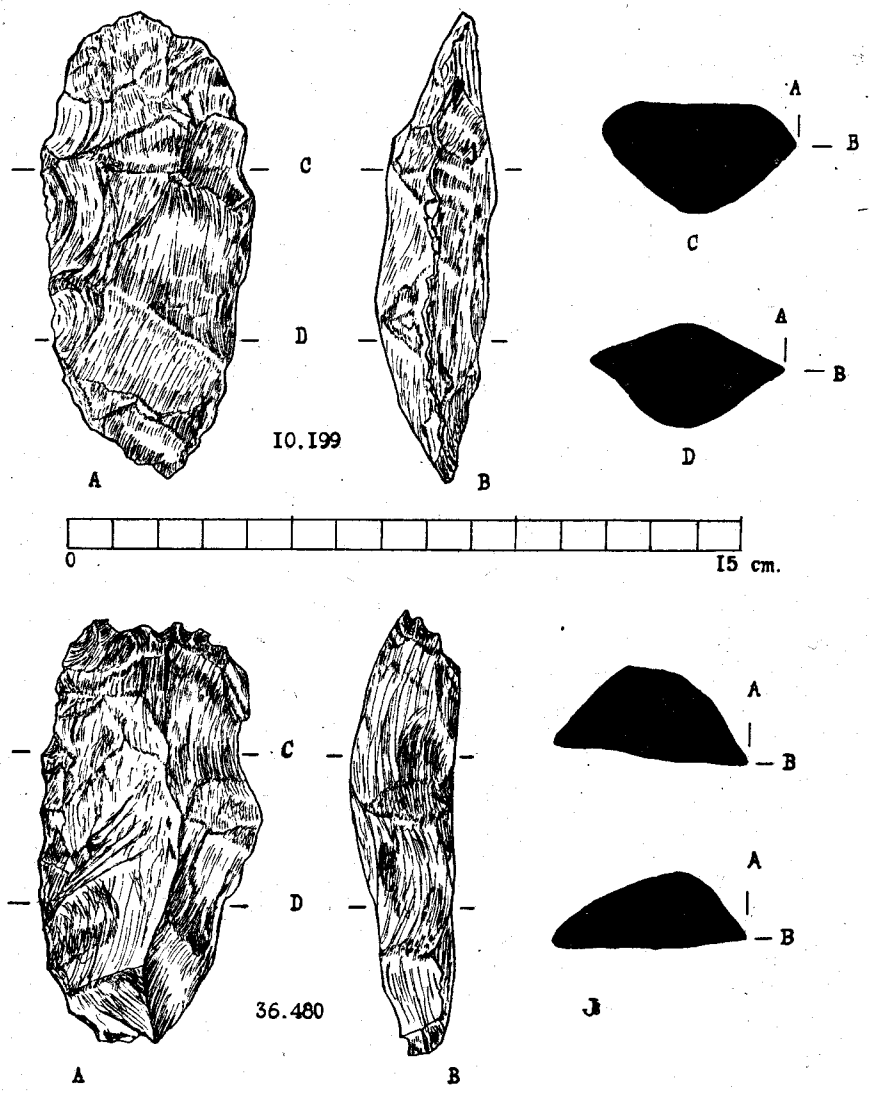

Pl. VI.

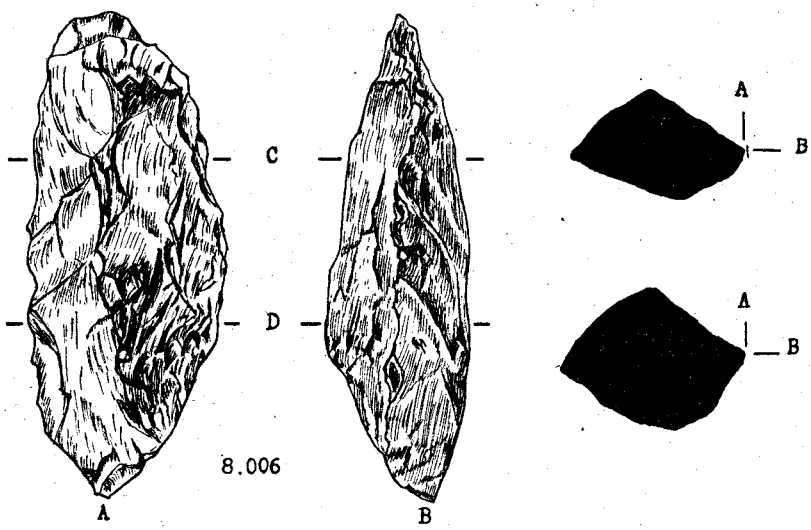

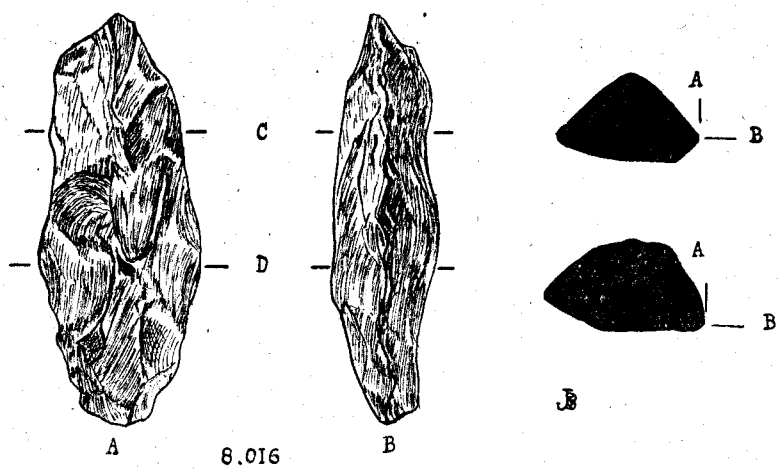

Pl. VII.

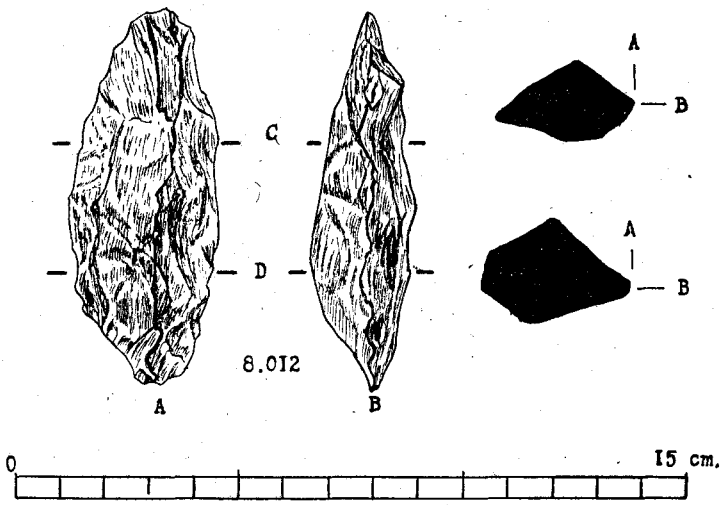

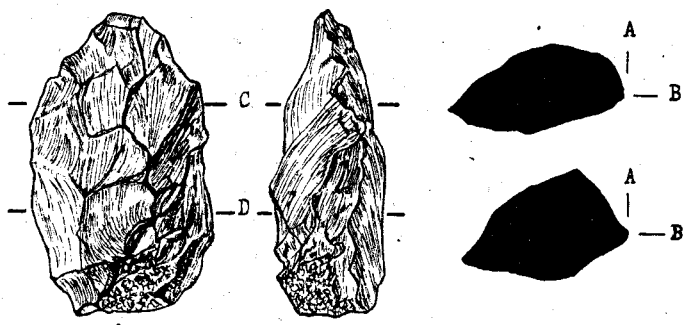

8.014

Pl. VIII.

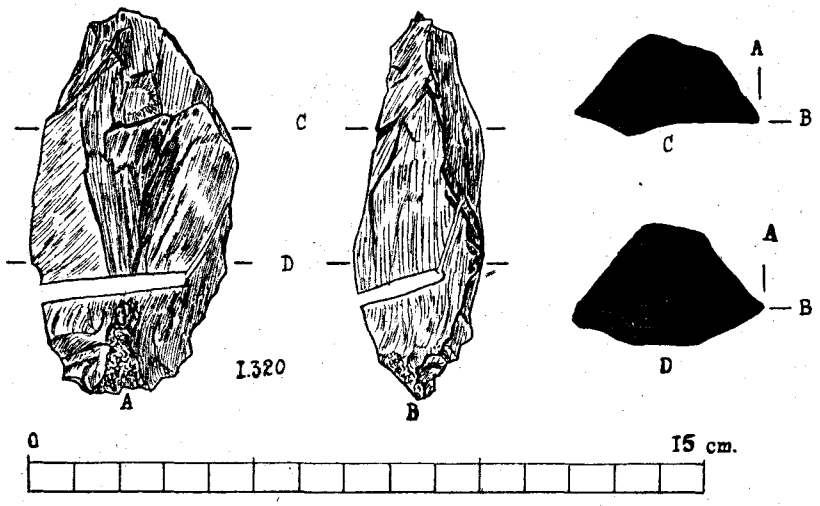

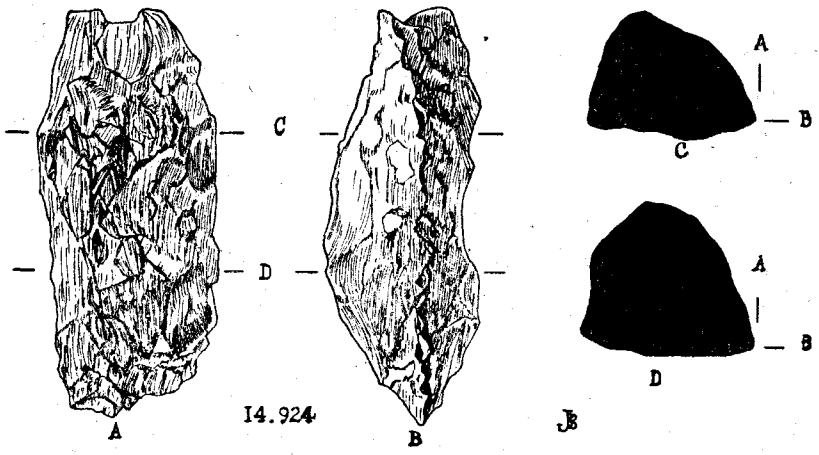

Pl. IX.

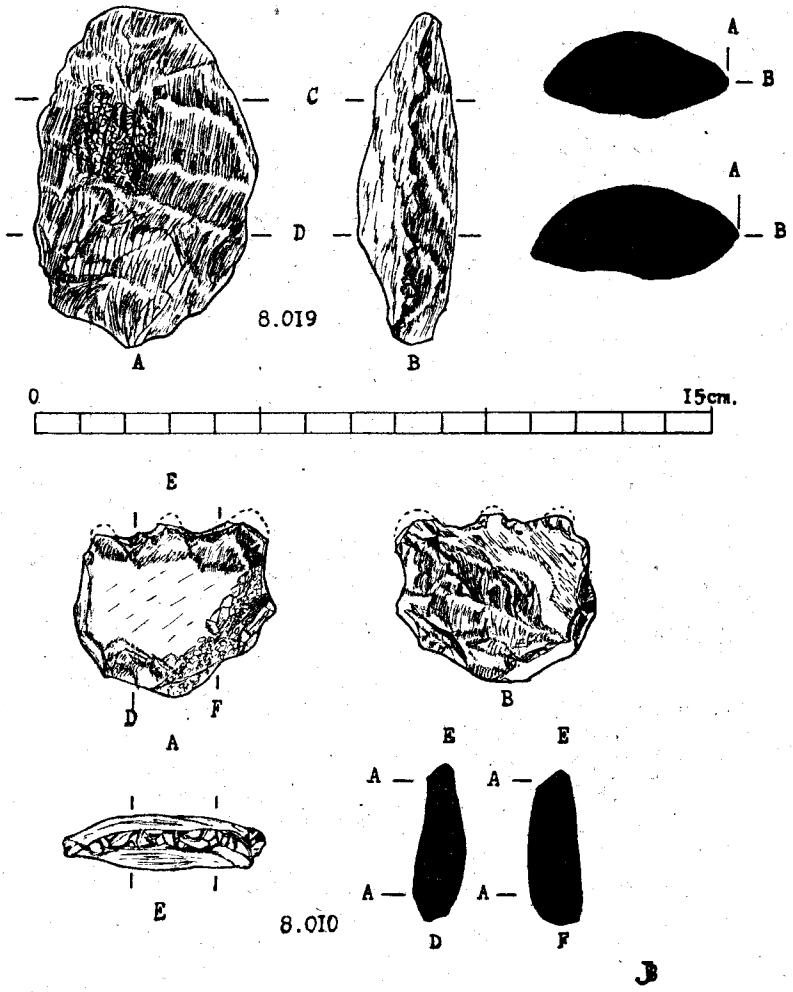

B

Pl. X.

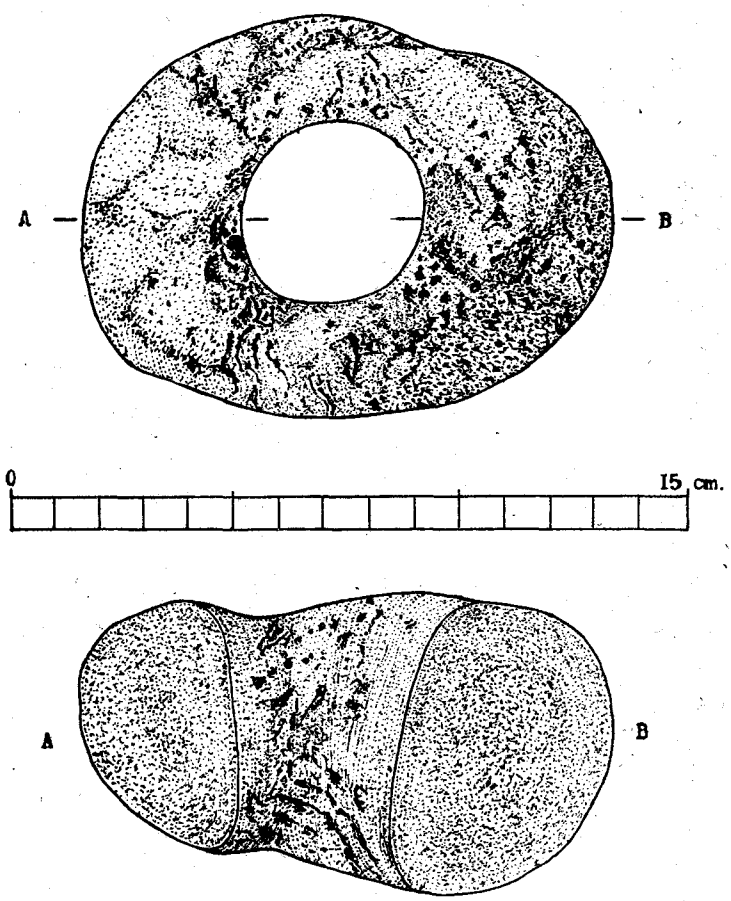

Pierre trouée LA.2.

JB

LITTÉRATURE

(1) DE MAGNÉE, F., — 1947 — *Présence de Kimberlite dans la zone diamantifère de Bakwanga.* — Bulletin de la Société Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie. Tome LVI (1947). Fascicule 1-2, pp. 97-107.

(2) POLINARD, E., — 1935 — *La Géographie physique de la région du Lubilash, de la Bushimaie et de la Lubi, vers le 6° parallèle S.* — Inst. R. Col. Belge, Sect. des Sc. Nat. et Méd., Mém., collect. in 4°, Tome IV, fasc. 1.

(3) id. — 1931 — *Les Gisements diamantifères des collines de Bakwanga-Divindji sur la Bushimaie.* — Mémoire présenté au Congrès international des Mines, de la Métallurgie et de la Géologie, VIe session, Liège, 22-28 juin 1930.

(4) CAHEN L. et LEPERSONNE J., — 1947 — *Les Grès de Lusambo, une interprétation des coupes J. Cornet.* — Inst. R. Col. Belge, Bulletin des Séances, XVIII, 1947, 2, pp. 605-614.

(5) DE MAGNÉE, F., — 1947 — loc. cit.

(6) CAHEN L. et MORTELMANS C., — 1947 — *Le Système de la Bushimaie au Katanga.* — Comité Spécial du Katanga. Publications relatives à la Carte du Katanga. Extrait du Bull. de la Soc. Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie. T. LVI, fasc. 1-2.

(7) POLINARD, E., — 1931 — loc. cit., pp. 34-35.

(8) DE MAGNÉE, F., — 1947 — loc. cit.

(9) MORTELMANS, G., — 1946 — *Préhistoire et Quaternaire du Sud du bassin du Congo.* — Mémoire présenté à la Session Extraordinaire des Sociétés Belges de Géologie, 19-26 septembre 1946. — Bruxelles, Hayez, 1947, Pl. II, Fig. 23.

(10) BEQUAERT, M., — 1947 — *Bijdrage tot de Kennis van het Steentijdperk in het land der Bashilange.* —Annales du Musée du Congo Belge (Tervuren), D, série I, Anthropologie et Préhistoire, Tome I, fasc. 5, pp. 288 et 293.

(11) id. — 1947 — loc. cit., p. 325.

(12) BREUIL, H., Abbé, — 1944 — *Le Paléolitique au Congo Belge d'après les recherches du Docteur Cabu.* — Transactions of the Royal Society of South Africa, vol. XXX, part 2, July 1944, p. 145.

(13) MORTELMANS, G., — 1946 — loc. cit. — Pl. II, fig. 10.

(14) BEQUAERT, M., —1947 — loc. cit., pp. 292-293.

(15) POLINARD, E., — 1935 — *Description de pierres taillées provenant de la région du Kasai.* — Inst. R. Col. Belge, Bull. des Séances, VI, 1935, 3, Pl. V, Fig. 5.

(16) VON WISSMANN, H., — 1902 — *Unter deutscher Flagge quer durch Afrika.* — Walther H., Berlin, p. 119.

(17) id. — 1902 — loc. cit., p. 145.

(18) id. —1907 — *Meine zweite Durchquerung Aequatorial Afrikas.* Globus Verlag, Berlin, pp. 109, 111.

(19) VAN OVERBERGH, C., — *Les Basonge.* — De Wit, A., Bruxelles, p. 488.